



Crise de la Covid-19 : Déclaration politique

26^e Comité exécutif d'UNI Europa – 6-7 octobre 2020

« Avancer par la négociation collective », le thème de la 5^e conférence d'UNI Europa, représente notre motivation pour faire face à la crise de la Covid-19. Plutôt que de laisser la pandémie affaiblir les droits des travailleurs, nous devons inverser la situation pour promouvoir une Europe des travailleurs au moyen d'un système solide de négociation collective.

La Covid-19 a provoqué une crise sanitaire, économique et, surtout, sociale et humaine, à l'échelle européenne et mondiale. Les travailleurs des services ont été touchés différemment. Certains n'ont pas pu travailler du tout, notamment dans le tourisme. Les employés ont été contraints de travailler à domicile. Les travailleurs essentiels ont été en première ligne malgré le risque sanitaire dans le commerce, les soins, le nettoyage, la finance, la coiffure, la sécurité privée, la poste et la logistique.

Ce sont en effet les travailleurs des services qui ont permis à notre société de fonctionner tout au long de la crise. Celle-ci a mis en évidence l'importance des secteurs de services bien établis, tant pour l'économie que pour la société. Une fois la pandémie maîtrisée, nous devons faire en sorte que les secteurs des services ne soient pas à nouveau vidés de leur substance par des politiques d'austérité dont le prix sera payé par les travailleurs des services. Notre objectif est plutôt le suivant : des salaires et des conditions de travail décentes pour tous. Il est essentiel d'y parvenir pour remédier aux inégalités dans nos sociétés et dans le monde entier, qui sont devenues si manifestes pendant la crise. Il est temps de surmonter des années de politiques d'austérité et 40 années de néo-libéralisme.

L'effet durable de la pandémie sera la conséquence la plus immédiate et la plus importante des transformations actuelles sur nos économies et nos sociétés. Il s'agit avant tout de la numérisation et de l'urgence climatique. Auxquelles s'ajoutent l'externalisation d'un nombre croissant de fonctions, combinée à une diminution de la main-d'œuvre de base, à un relâchement de la relation de travail et au développement des formes de travail précaires. La crise a donné un coup de fouet au pouvoir de marché d'Amazon et d'autres géants de la technologie au détriment des concurrents, des travailleurs et de la société dans son ensemble. En raison de cette accélération provoquée par la Covid-19, nous disposons de moins de temps pour relever les défis actuels. Nous devons ralentir le rythme de la transformation pour que nos sociétés puissent s'adapter.

Les pays, les secteurs et les entreprises dotés de syndicats forts sont plus résistants dans les situations de crise et en période de transformation rapide. La Covid-19 nous en a donné une nouvelle preuve. La négociation collective et le dialogue social sont des méthodes éprouvées pour maîtriser la transformation. En agissant ensemble, les syndicats et les employeurs – les partenaires sociaux – ont la connaissance la plus directe des changements intervenant dans leur secteur. Ils sont donc les mieux placés pour agir avec

la rapidité et la continuité nécessaires pour obtenir des résultats équitables et une prospérité partagée. C'est là le cœur de l'Europe sociale. C'est l'avantage compétitif de l'Europe. C'est notre pouvoir d'atténuer les retombées durables de cette crise.

La pandémie confirme à nouveau les politiques d'UNI Europa visant à renforcer la négociation collective. En effet, la crise de la Covid-19 entraîne une plus grande urgence et ouvre de nouvelles perspectives sur cette voie.

- 1) Les secteurs des services emploient deux tiers de la main-d'œuvre et constituent deux tiers du PIB en Europe. Ils ne représentent pas seulement la plus grande partie de l'économie, mais constituent son épine dorsale. Ils fournissent le cadre essentiel qui permet à l'économie et à la société de continuer à évoluer. Nous appelons à un **transfert massif et durable des investissements publics vers les secteurs des services**. Nous avons besoin de mesures urgentes pour stimuler la consommation et permettre aux travailleurs de contribuer à la relance de l'économie. Ils ont besoin d'argent pour le dépenser, non seulement pour surmonter la pandémie, mais aussi pour atténuer les bouleversements causés par la transition vers une économie numérique et neutre sur le plan climatique. L'investissement public est essentiel pour faciliter la restructuration substantielle des secteurs des services. L'accent doit être mis sur la création d'emplois de qualité, notamment par l'amélioration des compétences, et sur la promotion d'une hausse générale des salaires en Europe, en particulier pour les travailleurs du secteur des services. L'Europe doit construire une infrastructure de services durable et tournée vers l'avenir, avec une perspective nettement sociale.
- 2) Il n'y aura pas d'économie équitable au lendemain de la pandémie en l'absence d'une revalorisation radicale du travail essentiel et des besoins des **travailleurs essentiels**. Nombre de ceux qui ont permis à nos communautés de fonctionner pendant la crise ont été négligés et sous-payés pendant bien trop longtemps. Il est temps de changer cela. Nous appelons à une « nouvelle normalité » pour les travailleurs essentiels. Des emplois décents signifient que les employeurs du monde entier doivent respecter les droits essentiels des travailleurs : un salaire digne, des emplois sûrs, des congés de maladie payés, une représentation syndicale, des négociations collectives et un statut essentiel en temps de crise. Nous appelons l'UE à ouvrir la voie en mettant fin à la promotion par les États de la concurrence déloyale sur les salaires, du dumping salarial. La première étape est une révision de la directive sur les marchés publics afin que seules les entreprises qui font partie d'une convention collective puissent soumissionner.
- 3) La pandémie montre qu'en temps de crise, lorsque les ressources sont épuisées et les capacités institutionnelles limitées, les **inégalités structurelles** auxquelles sont confrontés les **femmes, les jeunes, les minorités ethniques et d'autres groupes victimes de discrimination** sont encore amplifiées. Ils sont touchés du point de vue de l'emploi, de l'accès aux services de santé et de la protection sociale ainsi que de la protection contre la violence. Des droits et des avantages acquis de haute lutte sont menacés. En tant que syndicats, nous voulons contribuer à corriger les inégalités de longue date et à mettre un terme à tout recul, qu'il soit intentionnel ou non. L'égalité des sexes est une priorité dans les négociations collectives. Dans le contexte de l'UE, nous appelons à l'adoption rapide de la directive sur la transparence des rémunérations et à la ratification de la convention de l'OIT sur la violence et le harcèlement (n° 190).
- 4) Les dispositifs d'urgence aléatoires ne doivent pas devenir le moyen d'organiser le **travail à distance**. Au contraire, nous demandons aux employeurs de le réglementer avec les syndicats au moyen de conventions collectives. L'UE et les gouvernements doivent commencer à travailler sur un cadre juridique actualisé et veiller à son application correcte. La législation sur le temps de travail, y compris un droit supplémentaire à la déconnexion, doit être respectée. Le travail à distance doit être

volontaire pour les salariés. Il ne devrait pas exister de différence principale entre les obligations des employeurs envers les employés travaillant à distance ou au bureau. Toute surveillance doit être à la fois transparente et respectueuse de la vie privée. Il doit être clair que le travail à distance ne peut pas être une pente glissante de l'emploi standard vers des formes plus précaires. Le travail à distance souligne la nécessité d'un droit européen pour les syndicats d'accéder à une entreprise, y compris virtuellement et dans un contexte transnational. Les employeurs doivent avoir l'obligation de fournir aux syndicats des installations appropriées pour qu'ils puissent rencontrer la main-d'œuvre pendant les heures de travail rémunérées à des fins de recrutement, de représentation et de négociation collective.

- 5) La crise actuelle a **accélééré les processus de restructuration** déjà en cours dans le secteur des services et ses entreprises. Trop de dirigeants se soustraient à leur obligation de respecter les droits d'information, de consultation et de participation des travailleurs de l'UE. Nous demandons à l'UE et aux gouvernements de veiller à ce que la législation pertinente, comme la directive sur les CEE, soit strictement appliquée et que les représentants des travailleurs soient en mesure d'exercer leurs droits. En outre, nous demandons un cadre européen révisé et renforcé pour la restructuration des entreprises transnationales qui encourage et soutient les négociations entre les syndicats et les entreprises à tous les niveaux appropriés. Nous appelons les entreprises à s'engager avec les syndicats dans les négociations collectives et le dialogue social pour anticiper le changement et gérer ensemble les restructurations. Avec une telle approche, l'Europe sera en mesure de maîtriser les transitions dans les secteurs des services d'une manière socialement durable, équitable et tournée vers l'avenir.
- 6) Le pouvoir d'**Amazon** est sans contrôle et la crise de la Covid-19 a accéléré son développement. Nous demandons à la Commission de demander des comptes à Amazon, jusqu'à la séparation structurelle incluse. Nous ne pouvons pas laisser les nombreuses pratiques commerciales anticoncurrentielles d'Amazon décimer nos secteurs des services et en particulier nos magasins. Amazon est le premier coupable. Cependant, des sociétés comme Google, Facebook et Apple ne sont pas loin derrière. Nous demandons une législation européenne qui protège nos économies pour de bon en réglementant et en limitant toutes les plateformes en ligne qui ont un pouvoir de marché important. La législation européenne sur les services numériques doit définir un nouveau cadre qui favorise la qualité des services tout en garantissant des conditions de concurrence égales pour tous les acteurs du marché et en garantissant les droits des travailleurs, que les entreprises opèrent dans l'économie traditionnelle ou l'économie numérique. Ceux qui tirent le plus grand profit de la crise doivent payer leur juste part afin que les pays soient en mesure de faire face aux retombées de la Covid-19 et d'organiser la transition numérique et climatique d'une manière qui profite au plus grand nombre et non à quelques-uns.
- 7) La pandémie n'est pas encore terminée. La **santé et la sécurité des travailleurs** doivent être correctement protégées, y compris en ce qui concerne les problèmes de santé mentale et physique ainsi que toutes les formes de violence au travail résultant de la situation due à la Covid-19. L'équipement de protection individuelle (EPI) doit être disponible – les pénuries dans l'une des régions les plus développées du monde est un échec politique manifeste. Dans toute l'Europe, la Covid-19 doit être désignée comme une maladie professionnelle pour tous les travailleurs exposés de manière disproportionnée à des risques d'infection. Les syndicats doivent être pleinement associés à la conception, à la mise en œuvre et au suivi des mesures de protection ainsi qu'aux politiques de retour au travail – à l'échelle nationale, par l'intermédiaire des CEE et d'une alliance syndicale transnationale.

- 8) Le **dialogue social** sectoriel a prouvé sa valeur pendant la crise. Les syndicats et les employeurs ont uni leurs forces dans toute l'Europe pour élaborer et adopter des évaluations communes des risques, des orientations et des exigences adaptées aux situations sectorielles spécifiques. Nous sommes déterminés à renforcer ce succès au-delà de la crise. Nous demandons à l'UE de favoriser le dialogue social sectoriel au niveau européen en incluant les partenaires sociaux dès le début des processus d'élaboration des politiques relatives au monde du travail. Nous devons nous engager à renforcer les capacités des syndicats, des organisations d'employeurs et des négociations collectives, en particulier en Europe centrale et orientale. Cela comprend un financement spécifique orienté par les partenaires sociaux sectoriels européens.
- 9) Nous nous joignons à la CES dans son évaluation selon laquelle les mesures d'urgence mises en place jusqu'à présent par l'UE et les gouvernements ont effectivement protégé les travailleurs, les entreprises et les services publics d'une perturbation massive. Cependant, des lacunes importantes ont été constatées en ce qui concerne la mise en œuvre en temps utile, l'adéquation, l'universalité de la couverture et de l'accès, et la participation adéquate des partenaires sociaux au processus. Cette situation doit être corrigée. L'Europe a besoin de solidarité, tant entre les pays qu'à l'intérieur de ceux-ci. Nous demandons une intervention de l'UE afin qu'elle oblige les gouvernements à exiger des entreprises, qui bénéficient d'un soutien financier et de régimes de compensation des revenus, qu'elles négocient avec les syndicats et les représentants des travailleurs en cas de restructurations avec licenciements de travailleurs. Nous attendons de l'UE qu'elle s'engage clairement à ce que les **plans de relance nationaux** ne soient pas soumis à des conditions fiscales dommageables et à des mesures d'austérité. Parallèlement, les entreprises ne doivent pas recevoir d'aides d'État d'urgence si elles versent des dividendes ou des primes aux dirigeants, si elles rachètent des actions, si elles ne respectent pas les règles et obligations fiscales et, surtout de notre point de vue, si elles ne font pas partie d'une convention collective. L'Europe doit protéger les emplois, pas les actionnaires et les patrons.
- 10) Les syndicats et les négociations collectives sont au cœur des efforts déployés pour lutter contre la pandémie. Nous nous opposerons à toute tentative des gouvernements de saper ces droits collectifs et individuels des travailleurs sous le couvert d'une législation d'urgence. Nous nous opposerons à toute tentative de l'UE, des gouvernements ou des entreprises de prétexter la crise pour réduire les salaires et diminuer la qualité des conditions de travail.

UNI Europa poursuivra ce programme avec nos affiliés, nos secteurs et nos groupes afin que la crise due à la Covid-19 devienne un tournant pour le renforcement des syndicats et des négociations collectives, pour la réalisation d'une société en Europe qui soit plus juste et plus équitable.

Nous voulons relever le plancher grâce à la protection sociale et au salaire minimum vital pour tous.

Nous voulons élargir le milieu au moyen de la négociation collective sectorielle avec le soutien des employeurs, des gouvernements et de la société civile.

Nous voulons limiter la cupidité au sommet en obligeant le 1 % à payer sa juste part et à respecter la démocratie en politique et au travail.